



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 juillet 2020

Délibération n°46-2020 : Tarifs des prestations des services de l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2020-2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne Sud ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'UBS n° 31-2019 en date du 7 juin 2019 approuvant les tarifs des prestations DFVU pour l'année universitaire 2019-2020 ;

Vu l'avis n°32-2020 rendu par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 26 juin 2020 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve les tarifs des prestations des services de l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2020-2021.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 22
Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : Tarifs des prestations des services de l'UBS.